Annonce aux Médias

Direction de la Communication

Réf: MA088f09
Tél. +33 3 88 41 25 60
Fax +33 3 88 41 39 11
Internet: www.coe.int
e-mail: pressunit@coe.int

47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République yougoslave de Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Strasbourg, 01.09.2009

Quel avenir pour les droits de l'homme et la démocratie en Europe? Le rôle du Conseil de l'Europe

Date : 11 septembre 2009, 9h30-18h00

Lieu : Assemblée Nationale, 126 rue de l'Université (Salle Lamartine), Paris

Description : Créé il y a soixante ans, dans le contexte de l'après-guerre, pour renforcer et promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et la prééminence du droit, le Conseil de l'Europe est aujoud'hui confronté à de nouveaux défis, dans une Europe élargie à 47 pays membres.

Dans un contexte de crise économique mondiale et de situations de post-conflit dans plusieurs régions d'Europe, les valeurs communes de défense des droits de l'homme et de prééminence du droit semblent menacées. Comment les réaffirmer ? Faut-il proposer de nouveaux repères ?

L'identité de l'Europe est multiple et diverse : comment faire cohabiter, pour plus de cohésion sociale, la diversité culturelle et le respect des droits de chacun en tant que citoyen ?

Quelle est la valeur ajoutée de l'Europe aux valeurs universelles ? L'Europe des valeurs est-elle un modèle pour d'autres continents ? Quelle est la place du Conseil de l'Europe dans l'architecture européenne? Comment renforcer et optimiser la coopération avec l'Union européenne, l'OSCE et les Nations Unies?

La Conférence de Paris se propose de débattre de ces questions, sous la forme de trois ateliers réunissant des personnalités du monde politique, de la société civile et de la sphère académique de toute l'Europe.

Les discussions contribueront à la préparation d'un rapport sur l'avenir du Conseil de l'Europe qui sera débattu lors de la session d'automne de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (28 septembre-2 octobre).

Maud de Boer-Buquicchio, Secrétaire Générale a.i. du Conseil de l'Europe, et Jean-Claude Mignon, Chef de la délégation française auprès de l'APCE et rapporteur sur l'avenir du Conseil de l'Europe, interviendront à l'ouverture de la conférence.

Le même jour, la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'APCE tiendra une audition sur la nécessité d'éviter le chevauchement des travaux du Conseil de l'Europe par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Lien vers le site web de la conférence : www.coe.int/coefuture
Lien vers le site web du 60ème anniversaire du Conseil de l'Europe : www.coe.int/60years

Contacts presse :
Micaela Catalano, Chef de l'Unité de Communication de l'APCE
Tél. +33 (0)3 88 41 25 95, mobile +33 (0)6 08 56 40 65, micaela.catalano@coe.int
Estelle Steiner, Attachée de presse, Direction de la Communication
Tél. +33 (0)3 88 41 33 35, mobile +33 6 08 46 01 57, estelle.steiner@coe.int